



L'accueil des mineurs étrangers isolés : où en est-on ?

→ Autour de la table, acteurs politiques, institutionnels et associatifs ont pu débattre et écouter le parcours Gussi Djokaj, ancien mineur isolé originaire d'Albanie, et de Nazirou Ndiaye, malien, actuellement accueilli au foyer des 3 Saules.

Oubliée et considérée comme résolue pendant un temps, la question des mineurs non accompagnés (MNA) étrangers est redevenue la préoccupation de tous. Depuis l'été 2013, les jeunes ne se concentrent plus dans les grandes agglomérations. Une cellule nationale se charge de les répartir, selon un pourcentage, dans chaque département. Territoire jeune, l'Ain accueille 1,12% de tous les jeunes accueillis en France, en plus de ceux arrivés directement dans le département. Un chiffre élevé, déconnecté des capacités d'accueil réelles. Alors, un travail collectif s'impose. Dès novembre 2013, l'ADSEA ouvre un dispositif d'accueil de 40 places à Jujurieux, rapidement étendu à 60. Aujourd'hui, l'association propose 25 places d'internat pour les nouveaux arrivants ou les plus jeunes et 35 en appartements semi-autonomes pour les stagiaires et les apprentis.

Un dispositif en tension

Face au nombre d'arrivées, ces dispositifs ne suffisent plus. Si en 2015 et 2016, les entrées étaient compensées par les sorties, ce n'est plus le cas en 2017. « Nous avons deux ou trois orientations du dispositif national par semaine, sans compter les arrivées directes » décrit Stéphane Liotard, chargé de la gestion et du suivi des lieux d'accueil des services de protection de l'enfance. Le 20 juin, un nouveau dispositif a été ouvert pour 20

jeunes au sein du foyer des 3 Saules. Mais la dynamique se poursuit. 21 jeunes sont arrivés en juillet et 15 en août. Depuis janvier, 119 jeunes ont été orientés vers l'Ain. Des chiffres sans précédent.

Ces changements imposent au Département, qui supporte seul la prise en charge du dispositif, d'investir. Un budget d'1,1 million d'euros avait été voté en janvier. Face aux arrivées et pour sortir les jeunes de MECS et d'hôtels, 700 000 € supplémentaires ont été provisionnés en juillet. Les arrivées massives de l'été rendent l'ensemble insuffisant et l'enveloppe devrait dépasser les deux millions.

Les publics accueillis

L'Ain accueille essentiellement deux publics, aux objectifs pouvant s'avérer différents. Les jeunes Africains migrent pour des raisons essentiellement économiques. « Ils ont une vraie notion de parcours avec des objectifs clairs de scolarisation, d'accès à l'apprentissage, d'insertion socio-professionnelle » complète Emmanuel Maître, directeur du foyer des 3 Saules.

L'autre catégorie rassemble les Kosovars et les Albanais. « Certains ne savent pas pourquoi ils sont là. Ils ont moins envie d'aller à l'école et il est plus compliqué de travailler sur l'insertion » explique Aimée Gagnon, directrice générale adjointe de l'ASDEA 01. ● Ch.M.



UN DISPOSITIF SATURÉ ET DES SOLUTIONS À ADAPTER

L'accueil des mineurs étrangers isolés : où en est-on ?

SUR FOND D'ARRIVÉES MASSIVES, SEULE UNE RÉPONSE COLLECTIVE POURRAIT PERMETTRE UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX MINEURS ÉTRANGERS NON ACCOMPAGNÉS. UN IDÉAL À ATTEINDRE POUR UNE PRISE EN CHARGE SITUÉE ENTRE L'ACCUEIL DES ÉTRANGERS, RELEVANT DE L'ÉTAT, ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, DU RESSORT DU DÉPARTEMENT.

→ L'opinion publique s'émeut du sort des étrangers dans les territoires comme Bourg-en-Bresse où ils sont accueillis souvent en premier lieu à l'hôtel Ailleurs, le public s'en soucie peu. D'autant que, dans l'ensemble, ces jeunes s'insèrent bien dans la société.

Face à la hausse du nombre d'enfants à protéger, les maisons de l'enfance sont saturées. Alors, pour accueillir les mineurs étrangers, le Département doit s'appuyer sur ses partenaires. « Ces jeunes ne viennent pour des raisons économiques ou politiques. On nous dit de les protéger au même titre que les jeunes en danger du Département mais ce sont deux comportements différents. L'accueil devrait être fait au niveau national » explique Muriel Luga-Giraud, première vice-présidente du Conseil départemental en charge des affaires sociales.

Une course contre-la-montre

Quand des jeunes arrivent, pour ne pas les laisser dans la rue, des solutions d'urgence s'imposent. Des réponses pas toujours idéales alors que, comme le rappelle Emmanuel Maître, l'accueil permet d'établir la confiance grâce à la richesse de l'accompagnement et aux éducateurs : « On donne une autre image de la France quand on passe trois mois à l'hôtel avec un accompagnement minimal et quand on est aux 3 Saules ». Nazirou Ndiaye a vécu les deux expériences. Parti de Bamako en juin 2016, il traversé Mali, Burkina, Niger, Libye et Italie avant d'arriver le 22 février en France. Aujourd'hui aux 3 Saules et en apprentissage dans la restauration à Buellas, il témoigne : « À l'hôtel, ça se passait mal. »

L'arrivée aux 3 saules lance une course contre la montre. « Quand

on les prend en charge, on leur dit qu'il faut qu'ils aient quelque chose avant leurs 18 ans » explique Cyril Laenger, éducateur. Là, ils se heurtent au système. « En juin, on a tout de suite pris contact avec le CIO mais on nous a dit de rappeler le 21 août. Pour finalement nous donner rendez-vous mi-septembre. » La partie n'est pas gagnée : les 20 jeunes partageront 15 places en MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) entre eux et avec les 60 mineurs de l'ADSEA.

« On reste dans le fonctionnement habituel des institutions. Le tempo n'est pas adapté aux jeunes » concède Muriel Luga Giraud : « Ils venaient nous demander ce qui passe et ce qu'on allait faire » se souvient Emmanuel Maître. Une perte de temps dramatique : deux mois après leur arrivée, certains n'ont pas de place en dispositifs et ne sont pas scolarisés. Ensuite, il sera trop tard pour décrocher un apprentissage avant 18 ans.

« Si on n'apprend pas le français, on ne parvient pas à s'insérer » précise Gussi Djokaj. Arrivé en 2010, il est maintenant à la tête d'une entreprise de plâtrerie.

Pourtant, aux 3 Saules, huit jeunes ne sont pas scolarisés. Six autres devaient l'être avant un changement de dernière minute. « On ne peut pas leur dire d'avoir un projet mais ne rien donner en face » se lamente Cyril Laenger.

De son côté, Saïd Assaoui, coordonnateur du dispositif d'accueil des mineurs isolés à l'ADSEA, évoque des centres de formation

d'apprentis refusant l'entrée de jeunes en raison de leur niveau de formation trop faible.

La continuité du parcours

Étant donné la brièveté de l'accompagnement, construire un parcours est essentiel. Sinon, la rupture peut être brutale. « Et je ne suis pas sûr qu'en deux ans, on soit prêt à affronter la vie d'adulte » relève Jean-Marc Gaillard de la Cimade. L'ADSEA prépare l'insertion des jeunes dès leur arrivée. La demande de titre de séjour, envoyée à 17 ans et demi, est anticipée par la recherche de stages et d'apprentissages qui facilitent la régularisation. « À 18 ans, on ne les met pas dehors comme ça, on travaille sur la sortie » tempère Aimée Gagnon. « S'ils sont régularisés, on travaille sur les demandes de logements, de foyers... Pour ceux en attente ou qui ont reçu une obligation de quitter le territoire, on appelle le SIAO pour trouver une place en CHRS. »

Pour Emmanuel Maître, un accompagnement de qualité impose une réflexion collective associant État, collectivités locales, associations, Éducation nationale. Mais la réalité est complexe. Saïd Assaoui relève l'écart entre la situation d'il y a deux ans où les dispositifs travaillaient ensemble pour préparer l'accueil et les méthodes actuelles : « On

reçoit un mail avec les infos, l'ordonnance de placement provisoire et le billet de train ». « Et on le reçoit à 7 h pour une arrivée à 11 h » ajoute Aimée Gagnon. Sur fond d'obligations légales, les concertations sont impossibles.

Des différences à prendre en compte

La culture d'origine est souvent oubliée dans l'accompagnement. Pourtant, les dispositifs ne sont pas toujours adaptés aux jeunes. « Un jeune du Mali de 15 ans va être traité comme un enfant de 15 ans. Ce qui peut le déranger ; il n'a pas forcément envie de retourner à l'école. Ils ont des visions, des capacités, des compétences différentes que celles que l'on pense » concède Muriel Luga-Giraud. Cet écart entre la vision des jeunes français et étrangers se retrouve chez Nazirou Ndiaye et Gussi Djokaj. Pour le premier, la priorité serait « d'aider ceux qui ont du travail, qui peuvent se prendre en charge ». Le second insiste sur l'écart entre la situation privilégiée des jeunes français et celle, précaire, des Albanais. Mais pour Emmanuel Maître, il faut éviter ces oppositions : « Quand on a monté le projet aux 3 Saules, on s'est demandé en quoi les jeunes rentraient dans le projet éducatif. Et j'espère que dans six mois, un an, Nazirou ne sera plus un MNA mais un jeune alternant parmi d'autres. » ●

→ Muriel Luga Giraud, première vice-présidente du Conseil départemental, déléguée aux affaires sociales : « Est-on encore dans la protection de l'enfance ou dans une politique nationale qui devrait accompagner les personnes jusqu'au bout ? »



→ Cyril Laenger, éducateur au foyer des 3 saules : « Nos jeunes qui auront 18 ans en janvier ont perdu cinq mois sur leur dernière année. »

→ Emmanuel Maître, directeur du foyer de jeunes travailleurs des 3 Saules : « Il ne faut pas tomber dans l'opposition entre mineurs français et étrangers. »



→ Gussi Djokaj, chef d'entreprise plâtrier-peintre : « En Albanie, certains ont le ventre vide. Ils viennent et veulent absolument réussir. Ça n'a rien à voir avec la France. »



→ Jean-Marc Gaillard, responsable de la Cimade pour le pays de Gex et l'Ain : « Les parcours d'insertion ne sont possibles que si on les prépare à l'avance. »



→ Aimée Gagnon, DGA à l'ADSEA 01, pôle protection de l'enfance : « Quand ils arrivent, ils ont un idéal pour le travail, la santé, l'école. Mais la réalité est plus compliquée. »



→ Saïd Assaoui, coordonnateur du dispositif d'accueil des mineurs isolés à l'ADSEA 01 : « Actuellement, on n'a plus de possibilité de coordination, de préparation de l'accueil... »



→ Nzairou Ndiaye, mineur étranger accueilli au foyer des 3 Saules : « Les mineurs d'Afrique et d'ici ne sont pas les mêmes. J'ai commencé à travailler à dix ans. »

→ Stéphane Liotard, chargé mission au Département, domaine enfance-adoption : « En 2017, les entrées ont largement dépassé les sorties. »

